

226C0878
FR0010220475-FS0549

22 juin 2026

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ALSTOM
(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 19 juin 2026, Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 16 juin 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALSTOM et détenir, à cette date, individuellement, 23 073 420 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ALSTOM hors marché.

A cette occasion, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a précisé **n'avoir franchi aucun seuil** et détenir, au 16 juin 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 24 525 569 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,30% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit:

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Goldman Sachs International	23 073 420	4,99
Goldman Sachs & Co. LLC	645 646	0,14
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	451 281	0,10
Goldman Sachs Bank Europe SE	192 162	0,04
Goldman Sachs Asset Management International	163 057	0,04
Folio Investments Inc.	3	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	24 525 569	5,30

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 16 juin 2026, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 410 126 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 134 789 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026, à des prix unitaires compris entre 26,00 € et 30,00 € ;
- 1 400 000 actions ALSTOM résultant de la détention de 4 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et 21 décembre 2029, à des prix unitaires compris entre 18,00 € et 22,00 € ; et
- 875 337 actions ALSTOM résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions ALSTOM et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

¹ Sur la base d'un capital composé de 462 616 024 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 16 juin 2026, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 21 033 717 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 923 764 actions ALSTOM résultant de la détention d'un contrat « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 9 décembre 2032 ;
- 179 697 actions ALSTOM résultant de la détention de 73 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 juin 2026 et 31 décembre 2030, à des prix unitaires compris entre 4,87 € et 40,00 € ; et
- 19 930 256 actions ALSTOM résultant de la détention de 206 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 28 juillet 2026 et le 16 juin 2036.

2. Par courrier reçu le 22 juin 2026, Goldman Sachs International a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 17 juin 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALSTOM et détenir, individuellement, 23 471 152 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,07% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ALSTOM hors marché.

A cette occasion, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a précisé **n'avoir franchi aucun seuil** et détient, au 17 juin 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 24 479 760 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,29% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit:

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Goldman Sachs International	23 471 152	5,07
Goldman Sachs & Co. LLC	214 865	0,05
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	452 702	0,10
Goldman Sachs Bank Europe SE	192 162	0,04
Goldman Sachs Asset Management International	148 876	0,03
Folio Investments Inc.	3	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	24 479 760	5,29

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 676 008 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 134 789 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026, à des prix unitaires compris entre 26,00 € et 30,00 € ;
- 1 400 000 actions ALSTOM résultant de la détention de 4 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et 21 décembre 2029, à des prix unitaires compris entre 18,00 € et 22,00 € ; et
- 1 141 219 actions ALSTOM résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions ALSTOM et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 20 845 800 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 917 182 actions ALSTOM résultant de la détention d'un contrat « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 9 décembre 2032 ;
- 180 369 actions ALSTOM résultant de la détention de 73 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 juin 2026 et 31 décembre 2030, à des prix unitaires compris entre 4,87 € et 40,00 € ; et
- 19 748 249 actions ALSTOM résultant de la détention de 204 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 28 juillet 2026 et le 12 juin 2036.